



**HAL**  
open science

## Licence Biologie environnement et sciences de la terre

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie environnement et sciences de la terre. 2014, Université des Antilles. hceres-02037251

**HAL Id: hceres-02037251**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037251>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Biologie environnement et sciences de la  
terre

de l'Université des Antilles et de la  
Guyane

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie environnement et sciences de la Terre

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150009126

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Pôle Guadeloupe.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Biologie environnement et sciences de la Terre* (BEST) a été créée par scission de l'ancienne mention *Biologie-Géologie-Santé* (BGS). Les aspects moléculaires des sciences du vivant sont enseignés dans la mention *Biochimie-Biologie* alors que la présente mention regroupe deux parcours orientés vers la biologie des organismes et les écosystèmes (parcours *BOE*) et vers les géosciences (parcours *GEOS*). Elle comprend également le parcours *Biologie générale et sciences de la Terre et de l'Univers* (BSTU) qui prend des éléments des deux parcours précédents pour la formation des futurs enseignants de SVT.

Les trois parcours sont organisés de façon à permettre une spécialisation progressive pendant la licence. Les étudiants qui suivent cette licence ont environ 300 heures d'enseignement présentiel sur chacun des six semestres de la licence. Chacun de ces semestres comprend des enseignements fondamentaux (UE d'ossature), des enseignements d'ouverture (UE parcours) et des enseignements correspondant à des compétences additionnelles ou transversales ainsi qu'à des éléments de préprofessionnalisation. Ils permettent, chacun, une poursuite d'études dans des masters spécialisés. Cette mention *BEST* correspond donc à des parcours dont les orientations sont assez différentes, mais les objectifs de ces parcours sont bien définis. Les métiers auxquels elle entend former sont donc aussi très différents allant des métiers de l'enseignement aux professionnels de l'environnement en passant par les métiers de la recherche.

Les effectifs étudiants de la licence *BEST* sont assez stables avec entre 30 et 40 étudiants inscrits en L3 ces dernières années.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence présente un programme permettant une formation apparemment assez complète dans chacun des trois parcours qui sont proposés aux étudiants. Chaque parcours correspond à des poursuites d'études et des débouchés professionnels différents et clairement identifiés, même si le dossier aurait gagné à ce que les compétences qu'apportent les trois parcours (particulièrement pour les parcours *BOE* et *GEOS*) soient mieux individualisées. L'organisation pédagogique des parcours est très progressive permettant aux étudiants une orientation progressive, tout en facilitant les réorientations quand elles s'avèrent nécessaires. En effet, le semestre 1 est commun à toutes les mentions de licence *STS*, le semestre 2 aux mentions de sciences de la vie, la spécialisation ne commençant qu'en L2. Cette mention de licence n'est ouverte qu'en formation initiale, et le dossier ne fait pas mention d'une ouverture vers la formation continue.

Les enseignements font une part assez large aux travaux pratiques ce qui laisse penser que la formation permet aux étudiants d'acquérir les bases pratiques nécessaires, notamment pour une activité expérimentale. Il est cependant regrettable que le dossier ne comprenne pas une description un peu plus détaillée du contenu des différentes unités d'enseignement (UE) pour confirmer cette appréciation positive de la mention. Les programmes comprennent également une part d'enseignements non disciplinaires avec de l'anglais, de l'expression orale et écrite en français et une formation à l'utilisation d'outils informatiques. Il existe une UE projet professionnel de l'étudiant, mais les éléments du dossier ne permettent malheureusement pas de se faire une idée des modalités de mise en oeuvre de cette UE. Un stage obligatoire permet aux étudiants de L3 de travailler quatre semaines dans un contexte professionnel, ce stage est crédité de 5 ECTS.

L'ouverture internationale de la licence mention *Biologie environnement et sciences de la Terre* est difficile à percevoir. Les informations fournies à ce sujet sont générales et aucun élément spécifique à la mention n'est donné.

Le dossier fait état, quoique de façon succincte, de dispositifs mis en place pour aider à la réussite des étudiants de licence. Les éléments fournis ne permettent cependant pas de se faire une idée précise de la nature de ces dispositifs, hormis quelques cours de remise à niveau pour les étudiants en difficulté. Il n'y a pas de bilan quantitatif détaillé et analysé de la réussite des étudiants qui s'engagent en licence *BEST*, pas plus que de bilan des dispositifs d'aide. L'insertion professionnelle à la sortie de la licence, même s'il est légitime qu'elle soit faible en fin d'une licence *STS*, n'est pas appréciable au vu des informations fournies. Cette absence d'évaluation est particulièrement étonnante pour le parcours *BGSTU* visant la formation des étudiants souhaitant préparer le CAPES et l'agrégation de SVT, la réussite des anciens étudiants de ce parcours serait un index facile à présenter. Le très faible nombre de réponses aux enquêtes sur la poursuite d'études des anciens étudiants de la licence *BEST* ne permet pas d'analyser les chiffres fournis.

A la suite de la dernière évaluation AERES qui soulignait déjà l'absence d'évaluation des enseignements, l'UAG a cherché à mettre en place un processus d'évaluation. Les données collectées n'ont apparemment jamais été analysées, le dossier ne peut donc pas être évalué sur ce point.

La mention *Biologie environnement et sciences de la Terre* n'a pas mis en place de dispositifs de pilotage tels que ceux suggérés par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il n'y a pas d'enseignants référents, de conseil de perfectionnement et l'équipe de formation est simplement formée par les enseignants de la discipline. Il est cependant à noter que la mise en place de ces structures de pilotage fait partie de l'évolution annoncée de la mention.

En résumé, la formation paraît cohérente avec des enseignements adaptés aux objectifs de la formation. L'investissement de l'équipe enseignante dans la réussite des étudiants semble réelle, mais le document fourni aurait vraiment gagné à détailler les mesures prises et à présenter des données quantitatives analysées. La lecture de ce document ne permet pas de se faire une idée précise de la réussite, qui semble faible en L1 (un nombre apparemment important, mais non précisé, d'étudiants intègre la licence en L2 ou en L3).

- Points forts :

- La spécialisation progressive des étudiants pendant leur progression en licence.
- Des parcours de formation cohérents.
- Une offre de poursuite d'études en master en phase avec la licence.

- Points faibles :
  - L'absence de dispositifs d'évaluation des enseignements.
  - Les dispositifs d'aide à la réussite peu détaillés et qui semblent reposer sur quelques bonnes volontés individuelles.
  - Le dossier pas assez développé, sans vraiment d'analyse des données, et fiches RNCP et ADD insuffisantes.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait mettre en place des structures de pilotage de la mention et vraiment encourager les étudiants à participer aux enquêtes de suivi. Un meilleur suivi des étudiants serait nécessaire.



# Observations de l'établissement

**Présidence**

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles  
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,  
AERES,  
20, rue de Vivienne,  
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

**Nos réf. :**

**UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1308**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de la Licence **Biologie  
Environnement et Sciences de la Terre / LI - S3LI150009126**.

Aucune erreur factuelle n'a été repérée sur le document initial. Par ailleurs, je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations formulées par Monsieur Jean-Frédéric Lebrun, actuel responsable de ce diplôme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations.

  
  
**Corinne MENCE-CASTER**

**Pièce jointe : observations du responsable de diplôme.**





**Licence BEST - Biologie Environnement et Sciences de la Terre**

**Dossier : LI-S3LI150009126**

## **Observations sur le rapport d'évaluation de l'AERES**

Les évaluateurs ont regretté le manque d'information sur les compétences qu'apportent les trois parcours de la mention. Pourtant ces compétences ont été décrites dans la fiche "compétences Licence" réalisée par la DOSIP avec le concours de l'équipe pédagogique et disponible sur le site web de l'UAG –DOSIP :

[http://pari.univ-ag.fr/sites/pari.univ-ag.fr/files/pdf/guides\\_competerences\\_2013\\_2015.pdf](http://pari.univ-ag.fr/sites/pari.univ-ag.fr/files/pdf/guides_competerences_2013_2015.pdf)

Un second point de commentaire était le manque d'information concernant les contenus des enseignements. Ces informations peuvent être trouvées dans le dossier d'habilitation de la licence BEST. Nous avons réalisé les enseignements conformément à ce que nous avons annoncé. Cependant nous sommes conscients de la nécessité d'un bilan des actions menées et c'est sur la base d'un tel bilan que nous réfléchissons à la prochaine organisation de notre licence.

Une large part de l'évaluation revient sur le manque d'évaluation quantitative des différents dispositifs d'aide à la réussite, sur le manque de dispositif d'évaluation des enseignements et le manque d'analyse de données de suivi des étudiants. Ces éléments sont les trois points faibles majeurs relevés par le comité d'évaluation.

C'est un fait que nous reconnaissons. Malheureusement la réalisation de ces évaluations, la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite et la réalisation du suivi des étudiants, ne peuvent être correctement réalisés à l'échelle d'une mention si les moyens techniques financiers et humains ne sont pas mis en place en amont en particulier au niveau du domaine.

L'équipe pédagogique de la licence BEST a pourtant développé, testé avec les étudiants et réalisé une enquête pour l'évaluation des enseignements. Le dispositif était prêt, il n'a pourtant jamais été mis en place en amont. Nous n'avons pas pu exploiter les premiers résultats, ni poursuivre sa réalisation.

Nous avons répondu à toutes les sollicitations pour organiser des dispositifs d'aide à la réussite et d'insertion professionnels. Nous avons, autant que faire ce peut, essayé de maintenir un tutorat en L1 mais le dispositif ne rencontre pas de succès. Un manque de coordination, de suivi et de soutien en amont nous à jamais permis de développer de dispositif efficace. L'exemple le plus frappant est l'organisation par notre équipe d'une journée de rencontre avec les professionnels de Biologie et Géologie qui a très bien fonctionné 2 années de suite. L'UFR a choisit de reprendre a son compte cette action l'a

étendue à l'ensemble des formations, la première réalisation a été difficile et n'a jamais été reconduit !

Enfin les informations concernant le suivi des étudiants sont collectés par l'observatoire de la vie étudiante qui nous a été transmis pour la réalisation du dossier que des données parcellaires, voir confuse. Nous avons essayé de réaliser un bilan à partir des rares informations que tout un chacun pouvait récupérer. Nous comprenons que c'est insuffisant et souhaitons que des moyens suffisants soient mis en œuvre à l'UFR et à l'Université pour nous permettre de mieux connaître le devenir de nos étudiants.

L'équipe pédagogique remercie le comité de cette évaluation. Nous tacherons de bien intégrer et prendre en compte les commentaires afin de proposer une nouvelle licence SVT plus performante.

Pr. J.-F. Lebrun, Université des Antilles et de la Guyane  
UFR des Sciences Exactes et Naturelles,  
Département de Géologie, EA 4098 LaRGE  
Campus de Fouillole, BP 592,  
Pointe à Pitre 97159 Cedex, Guadeloupe,  
**Tel:** (Int+590) (Fr+0)5 90 48 30 94 - **Fax** (Int+590)  
(Fr+0)5 90 48 30 94  
**e-mail:** jflebrun@univ-ag.fr  
**web:** <http://calamar.univ-ag.fr/LicenceBEST/>